

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 6 AVRIL 2020

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 6 avril 2020, à 15 h 00. Ladite séance est tenue, conformément à l'arrêt ministériel dû à la COVID-19, qui stipule que les séances publiques sont tenues à huit clos et permet aux membres d'assister audites séances par vidéo-conférence et téléphone. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents par vidéo-conférence: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michal Latour, Ginette Richard ainsi que le conseiller Jacques Renaud par téléphone. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-20-080

Nettoyage des rues et des puisards Octroi du contrat

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a demandé des soumissions pour le nettoyage des rues et des puisards de la Ville;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie le contrat aux Entreprises Clément Forcier Inc. pour le nettoyage des rues, au montant de 97,44 \$/heure, taxes incluses, ainsi que pour le nettoyage des puisards, au montant de 20,41 \$/puisards, taxes incluses, le tout tel que soumis.

ARÉNA

RECOMMANDATION CP-20-081

Centre Récréatif Aussant "Camper pour la Vie"

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE, suite à la pandémie de la COVID-19 avec son incertitude et ses impacts, la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte de reporter l'activité de financement pour le cancer du sein à une date à déterminer ultérieurement en 2021.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-20-082

Fête des Voisins 2020

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE, suite à la pandémie de la COVID-19 avec son incertitude et ses impacts, le Conseil municipal désire reporter à une date ultérieure l'activité de la Fête des Voisins qui devait avoir lieu le 6 juin 2020.

RECOMMANDATION CP-20-083

Journée Horticole 2020
16 mai 2020

Considérant, qu'afin de respecter la distanciation sociale causée par la pandémie de la COVID-19, les rassemblements ne sont pas permis;

Considérant que le Conseil municipal désire remettre des caissettes de fleurs aux citoyens;

Considérants que le Conseil municipal désire que les citoyens s'inscrivent, obligatoirement, sur une liste de distribution pour recevoir des caissettes;

Considérant que le Conseil municipal désire que les citoyens inscrits sur la liste de distribution de caissettes de fleurs soient automatiquement inscrits aux tirages spéciaux de fleurs;

Considérant que le Conseil municipal désire faire exécuter la distribution des caissettes par les employés de la Ville;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE faire parvenir aux citoyens la procédure à suivre pour s'inscrire sur la liste de distribution des caissettes de fleurs et par le fait même aux tirages spéciaux de fleurs.

DE procéder à la livraison des caissettes de fleurs par les employés municipaux.

RECOMMANDATION CP-20-084

Engagement du Sauveteur chef de la piscine municipale et de son personnel ainsi que du Coordonnateur au terrain de jeux et de son personnel

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, a produit un rapport présentant les compétences et qualifications des postulants aux divers postes;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel nomme Mme Èvelyne Roux comme Sauveteur chef de la piscine municipale pour la saison estivale 2020.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel nomme Mme Danie Poulin-Bérard comme Coordonnatrice du terrain de jeux pour la saison estivale 2020.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel embauche le personnel pour la piscine municipale ainsi que pour le terrain de jeux tel qu'il apparaît à l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel procède audites embauches sous réserves des directives gouvernementales concernant la COVID-19 qui autoriseront ou non les activités de terrain de jeux et de piscine municipale.

RECOMMANDATION CP-20-085

Club de Fers Pointe-aux-Pins
Report des activités

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

Qu'en fonction des directives du gouvernement du Québec concernant la reprise des activités et des regroupements, toutes les activités de loisirs sont suspendues, pour l'instant, sur le territoire de la Ville.

SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

RECOMMANDATION CP-20-086

Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Club de Fers Pointe-aux-Pins
Souper Championnat: **salle gratuite**
Le tout conditionnel à la tenue de l'activité en fonction des directives concernant la COVID-19
- Club de Fers Pointe-aux-Pins
Souper fin de saison: **salle gratuite**
Le tout conditionnel à la tenue de l'activité en fonction des directives concernant la COVID-19
- Club de Fers Pointe-aux-Pins
Subvention: **350,00 \$**
Le tout conditionnel à la tenue de l'activité en fonction des directives concernant la COVID-19
- Centraide Richelieu-Yamaska - Don fonds d'urgence: **500,00 \$**
- Groupe d'entraide Sorel-Tracy - Don: **500,00 \$**
- Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu Inc. - Don: **500,00 \$**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-20-087

**MRC de Pierre-De Saurel
Contrat de collecte des matières résiduelles
Commentaire et suggestion**

Considérant que la MRC de Pierre-De-Saurel est à établir le contrat de collecte des matières résiduelles sur son territoire;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite une collecte de gros objets sur son territoire durant toute l'année, donc à chaque mois, afin d'éviter que des rebuts s'accumulent sur les bancs de neige, pris dans la glace et compliquent les opérations de déneigement, en plus d'être insalubres;

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel devrait appliquer plus sévèrement la réglementation pour le dépôt des rebuts, qui sont placés trop d'avance en bordure de rue ou de façon inapproprié à l'extérieur des bacs, dans la rue, etc.;

Considérant que les contrevenants récalcitrants devraient recevoir des amendes pour les inciter à se conformer;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel demande à la MRC de Pierre-De Saurel d'augmenter la fréquence de collecte des gros rebuts à tous les mois de l'année.

QUE la réglementation concernant la collecte des déchets soit appliquée plus rigoureusement afin d'éviter l'accumulation en bordure de rue, des gros objets, plusieurs jours et/ou semaine avant les journées de collecte, les rebuts déposés à l'extérieur des bacs, etc.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel souhaite que des amendes soient signifiées aux contrevenants récalcitrants.

RECOMMANDATION CP-20-088

Intérêts et pénalités sur les arrérages de taxes & Report de l'échéance du 2^e versement des taxes 2020

Considérant que la résolution C-00-48, adoptée le 5 juin 2000, prévoit que les taux d'intérêt sont fixés à 5% et applicable aux arrérages de taxes, compensations et taxes assimilées à une taxe foncière et d'ajouter au montant de ces arrérages une pénalité égale à 0,4166% du principal impayé par mois complet de retard;

Considérant que, conformément à l'article 481 de la Loi sur les cités et ville, le taux d'intérêts est de 5% par an;

Considérant que l'article 481 de la Loi sur les cités et villes permet au Conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

Considérant les circonstances exceptionnelles liés aux COVID-19, la Ville désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le taux d'intérêt et de pénalité sur toutes les créances exigibles pour l'année courante et impayées au 6 avril 2020 soit de 0%.

QUE ce taux soit maintenu jusqu'au 30 juin 2020.

QUE la date d'échéance du 2^e versement des taxes annuelles qui était le 13 mai 2020 soit reportée au 30 juin 2020.

RECOMMANDATION CP-20-089

Appui à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Sault Programme d'emplois d'été Canada Demande de modification du taux de pourcentage offert aux municipalités

Considérant que les membres prennent connaissance de la résolution 36.02-2020 reçue de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Sault, laquelle demande au gouvernement fédéral de modifier le taux de pourcentage offert aux municipalités dans le cadre du Programme d'emplois d'été Canada;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel:

- Appuie la résolution 36.02.2020 de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Sault;
- Demande au gouvernement du Canada une augmentation du pourcentage de financement dans le cadre du Programme Emplois d'été Canada afin que les municipalités soient admissibles à recevoir le même pourcentage de financement que les organismes sans but lucratif;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Ministre fédérale de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'inclusion des personnes handicapées, Mme Carla Qualtrough, à la Ministre fédérale de la Diversité et de l'inclusion et de la Jeunesse, Mme Bardish Chagger, et au Député fédéral de Bécancour-Nicolet-Saurel, M. Louis Plamondon.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-20-090

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

Maire

Secrétaire-trésorier

- ANNEXE «A» -
(Commission permanente du 6 avril 2020)

**PERSONNEL SÉLECTIONNÉ POUR
TRAVAILLER À LA PISCINE MUNICIPALE**

- Èvelyne Roux, chef surveillant-sauveteur
- Camille Deguise, surveillante-sauveteur
- Marie-Soleil Deguise, surveillante-sauveteur
- Loïc Bilodeau, surveillant-sauveteur
- Sandrine Gagné, assistante surveillant-sauveteur
- Elaury Poirier, préposée au vestiaire
- Alexandra Parent, préposée au vestiaire

**PERSONNEL SÉLECTIONNÉ POUR
TRAVAILLER AU TERRAIN DE JEUX**

- Danis Poulin-Bérard, Coordinatrice
- Nicolas Forcier, moniteur
- Tom Daigle moniteur
- Jordane Cossette, monitrice
- Chanel Calabrise-Joannette, monitrice
- Philippe Blette, moniteur
- Samuel Cossette, moniteur
- Jessy Lemay, moniteur